

Déclaration CSA

28 janvier 2025

Monsieur le secrétaire général, mesdames messieurs les membres du CSA-SD,

Nous sommes dans une situation pour le moins cocasse. Un nouveau gouvernement, un budget Barnier retoqué, avec ses 4000 suppressions de postes d'enseignants, une DASEN démissionnaire qui a rejoint le cabinet de la ministre Borne... cette même ministre qui soutenait les 4000 suppressions de postes d'enseignants quand le gouvernement Barnier existait encore, mais en annonce l'annulation, puis qui, en catimini, supprime 470 postes dans les écoles, et même 670 puisqu'elle prévoit de préempter 200 postes « en réserve » dont au moins 100 pour généraliser les pôles d'appui à la scolarité (PAS), et qui voudrait reprendre des dizaines de millions de crédit au ministère.

Kafkaïen. Oui, Kafkaïen, et, surtout, à l'image d'un nouveau gouvernement déjà aux abois, qui est confronté à la réalité brutale faisant suite à des années de démantèlement des services publics, des droits sociaux, et qui fait face à la colère exprimée par les salariés qui subissent, en premier lieu la perte abyssale de pouvoir d'achat, et des années de travail supplémentaire pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein.

François Bayrou a annoncé dans son discours de politique générale la poursuite et l'aggravation de la politique engagée par le président Macron, minoritaire et massivement rejetée.

Il a annoncé qu'il chargerait les organisations syndicales de se réunir en « conclave » pendant 3 mois pour trouver « un accord d'équilibre » sur le financement des retraites à partir d'un état des lieux produit prochainement par la Cour des comptes. La ministre indique dans Le Parisien que les organisations syndicales ont évolué et qu'il y a un consensus pour dire qu'il y a un problème de financement des retraites.

C'est totalement faux, il n'y a aucun consensus. Pour la confédération FO, il y a un problème d'emploi, de salaires, et surtout de pillage du salaire différé par les exonérations de cotisations sociales (qui représentent 75 milliards d'euros par an).

Les salariés n'ont rien à gagner dans cette farce de « conclave », ou plutôt ils ont tout à y perdre : il s'agit d'associer les organisations syndicales soit à la préservation de la réforme Macron-Borne qu'elles ont combattue pendant des mois aux côtés de la majorité des Français et qui a été imposée par le 49-3, soit à l'instauration d'une réforme systémique néfaste (réforme par points comme celle rejetée en 2020, ou par capitalisation).

La FNEC-FP FO 53 refuse d'être associée à la politique anti-sociale de ce gouvernement, comme elle refuse ce « conclave » dont aucune fumée blanche ne va sortir. L'heure est bien toujours au contraire de continuer à se battre pour l'abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites !

Concernant cette carte scolaire, fait inédit, ce CSA départemental se tient au lendemain du CSA académique qui a entériné les suppressions de postes pour notre département.

La FNEC-FP FO 53 constate que, si la mobilisation des personnels et des agents de la Fonction Publique en décembre a permis d'infléchir la politique austéritaire du précédent gouvernement, et notamment l'annulation des 4000 suppressions de postes initialement prévues, les revendications ne sont pas encore toutes entendues ! Non, ces annulations en trompe-l'œil ne permettent pas de satisfaire les besoins urgents !

La FNEC-FP FO 53 estime que ces 4 retraits d'emploi pour notre département, sont de trop, d'autant qu'il faudrait créer des postes.

Alors, pour la rentrée prochaine, vous envisagez 7 fermetures de classes pour 2 ouvertures. Nous remercions les équipes et les collègues qui ont travaillé sur le document de travail qui présente votre projet de carte scolaire.



La FNEC-FP FO 53 rappelle que la totalité des ULIS 2nd degré ont des effectifs qui dépassent les 10 élèves requis, et que c'est également le cas pour plusieurs ULIS du premier degré qui actuellement dépassent les 12 requis, ou sont déjà au maximum, comme à Pergault, à Paul Eluard et Pierre et Marie Curie, Germaine Tillion, Port Brillet, Ernée, Bonchamps, Jules Verne Laval, et que l'année prochaine plusieurs seront à 13 comme à Saint Berthevin le Lac, ...

Pour autant, ce projet, contraint par l'austérité budgétaire, va laisser des écoles sur le carreau.

Vu les conséquences des non-remplacements, vu les conditions parfois inacceptables de scolarisation, y compris pour des élèves en situation de handicap, non seulement aucune fermeture ne devrait être envisagée, mais ce sont des dizaines de classes et de postes qu'il faudrait ouvrir pour rétablir des conditions d'instruction dans les écoles.

Voici les revendications urgentes que nous portons aujourd'hui :

- Ouverture d'une classe (1 emploi ETP) à l'école de Beaulieu sur Oudon
- Maintien du ½ moyen CLA et du ½ moyen en renfort (TRZU) à l'école Hilard de Laval
- Maintien du ½ moyen en renfort sur l'école d'Averton
- Consolidation des RASED avec la création d'au moins 5 postes (maîtres E et G)
- Création de 3 postes d'enseignants référents
- Création de postes de TR pour qu'aucune absence ne soit pas remplacée
- Annulation des fermetures de classes envisagées

La FNEC-FP FO 53 n'accepte pas ces suppressions de postes d'enseignants et revendique leur annulation immédiate. Au contraire, il exige la création de tous les postes nécessaires pour faire baisser les effectifs par classe, les maintenir dans bien des écoles rurales, pour créer le nombre de postes de remplaçants nécessaires, pour reconstituer les RASED, pour créer des postes d'enseignants référents nécessaires : la FNEC-FP-FO 53 estime à (au moins) 50 les besoins en postes pour notre département (effectifs décents dans les classes, remplacement des absences non-remplacées, RASED complets pour un bassin de 800 élèves maximum, postes d'enseignants référents, postes d'enseignants spécialisés...)

Enfin, la FNEC-FP FO 53 revendique également l'abandon de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive et la mise en place des PAS. Nous demandons au contraire la création de postes d'enseignants spécialisés et de places en établissements sociaux et médico-sociaux à hauteur des besoins ainsi qu'un statut et un vrai salaire pour les AESH.

